



Inscriptions aux Prestations Municipales

Période d'inscription :

du MERCREDI 1^{ER} JUIN au VENDREDI 8 JUILLET

Public concerné :

Tous les enfants fréquentant une école publique de la commune à la rentrée de septembre 2022

(Enfants fréquentant déjà une de nos écoles + les futures Petites Sections de Maternelle + les futurs Cours Préparatoires + les nouveaux arrivants).

Pour rappel, chaque fin d'année scolaire, il est nécessaire d'inscrire votre enfant aux prestations municipales pour la future rentrée (2022-2023) si vous voulez utiliser l'un de ces services : accueils du matin et du soir, restauration scolaire, transport scolaire élémentaire et centre de loisirs du mercredi.

Tous les dossiers AVEC les pièces justificatives devront être envoyés sur l'adresse suivante :
guichet.unique@mairie-gignaclarerthe.fr

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement que vous jugerez utile.

Service Population-Guichet Unique

Place de l'Hôtel de Ville – BP 10024 – 13180 Gignac-la-Nerthe

 : 04 42 77 00 06 (En face la Mairie)

Accueil du public tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (16h le vendredi)

 guichet.unique@mairie-gignaclarerthe.fr



PIECES JUSTIFICATIVES – PRESTATIONS MUNICIPALES

Année Scolaire 2022-2023



CAS 1

Votre enfant entre en septembre 2022, en petite section de maternelle (PS), en Cours Préparatoire (CP) ou vous venez d'arriver sur la commune, vous avez déjà obligatoirement inscrit votre enfant dans une de nos écoles (*dossier d'inscription scolaire*). Ce dernier contenant déjà des pièces justificatives, vous ne devrez nous fournir que :

- 1- L'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 du foyer où vit l'enfant pour le calcul de votre TRANCHE TARIFAIRES dès réception et **au plus tard le 15 septembre 2022**. Sans ce document, la tranche maximale vous sera appliquée.
- 2- Le Formulaire RGPD complété concernant les prestations municipales.
- 3- Le formulaire RGPD complété concernant les vacances scolaires si vous comptez inscrire votre enfant en cours d'année au centre de loisirs Nelson Mandela.

CAS 2

Votre enfant était déjà scolarisé en 2021-2022 dans une école publique de la commune, merci de nous faire parvenir les justificatifs ci-dessous :

- 1- Une photo d'identité récente de l'enfant (pas obligatoirement une photo officielle)
- 2- Un justificatif de domicile (*facture EDF, EAU, abonnement internet fixe, avis imposition de la taxe d'habitation, compromis de vente...*)
- 3- L'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 du foyer où vit l'enfant pour le calcul de votre TRANCHE TARIFAIRES dès réception et **au plus tard le 15 septembre 2022**. Sans ce document, la tranche maximale vous sera appliquée.
- 4- Le Formulaire RGPD complété concernant les prestations municipales.
- 5- Le formulaire RGPD complété concernant les vacances scolaires si vous comptez inscrire votre enfant en cours d'année au centre de loisirs Nelson Mandela.



Dossier Unique d'Inscription aux PRESTATIONS MUNICIPALES 2022-2023



Enfant Concerné

Les Champs sont obligatoires sauf le champ concernant le régime alimentaire qui est facultatif

Nom : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____

Sexe : Féminin Masculin

Ecole d'affectation: MATERNELLE ELEMENTAIRE
 DAVID DOUILLET MARCEL PAGNOL MARIE MAURON NELSON MANDELA

Nom et prénom du représentant 1 : _____ ☎ : _____

PAYER de la facture : OUI NON Autorité Parentale : OUI NON

Adresse : _____

CP _____ Ville _____

Email (en majuscule svp) _____ @ _____

Nom et prénom du représentant 2 : _____ ☎ : _____

PAYER de la facture : OUI NON Autorité Parentale : OUI NON

Adresse si différente du représentant 1 _____

Email (en majuscule svp) _____ @ _____

Garde Alternée ? Semaine du représentant 1 = _____ Semaine du représentant 2 = _____

Autre _____

Prestations Proposées

Cochez les jours souhaités	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	OCCASIONNEL
Accueil du matin Possibilité de déposer les enfants à partir de 7h15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ne pas cocher de jours <input type="checkbox"/>
Accueil du soir Possibilité de récupérer les enfants à partir de 16h40	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ne pas cocher de jours <input type="checkbox"/>
Restauration Scolaire Régime alimentaire à cocher ci-dessous <input type="checkbox"/> Standard <input type="checkbox"/> Sans Porc <input type="checkbox"/> Sans Viande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Transport Scolaire Uniquement pour les enfants en écoles élémentaires ⇒ Fournir la copie du livret de famille (pages enfants et parents) + CNI ou passeport de l'enfant + copie ancienne carte de bus	Matin <input type="checkbox"/> Soir <input type="checkbox"/>				

Centre de Loisirs du Mercredi journée matin AVEC repas matin SANS repas

Possibilité d'inscrire l'enfant également en **accueil du matin le mercredi** dès 7h15 OUI

Renseignements médicaux

Ces renseignements sont CONFIDENTIELS

Existence d'un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) OUI Non

Attention : Tant que le PAI n'est pas signé (s'il s'agit d'un premier dossier) l'enfant ne pourra pas être accueilli aux activités

Votre enfant est-il allergique ? OUI Non **Si OUI, précisez l'allergie ci-dessous**

Astmatique Alimentaire Médicamenteuse Cutanée (peinture, maquillage...)

Détails sur l'allergie : _____

Votre enfant porte-t-il :

Des drains	Des Prothèses auditives	Des Prothèses dentaires	Des lunettes
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> Non			

Votre enfant a-t-il des contre-indications sportives ? OUI Non

Si Oui, merci de préciser lesquelles : _____

Votre enfant est-il à jour de ses vaccinations ? OUI Non

Votre enfant présente-t-il un handicap nécessitant une prise en charge particulière ou une adaptation des conditions d'accueil ? OUI Non

Nom du médecin traitant : _____  : _____

Autorisations Parentales

Personnes majeures à prévenir en cas d'urgence et/ou autorisées à venir chercher l'enfant (autres que les parents qui sont contactés en priorité)

- NOM / Prénom : _____

Téléphone : _____

Portable : _____

Lien de parenté ou autre avec l'enfant : _____

- NOM / Prénom : _____

Téléphone : _____

Portable : _____

Lien de parenté ou autre avec l'enfant : _____

- NOM / Prénom : _____

Téléphone : _____

Portable : _____

Lien de parenté ou autre avec l'enfant : _____

Je soussigné(e) _____

Atteste sur l'honneur que **j'ai bien souscrit une police d'assurance** complète responsabilité civile extra-scolaire couvrant tous les risques au bénéfice de mon enfant, en cours de validité.

Atteste sur l'honneur **avoir pris connaissance du contenu des règlements intérieurs** et en accepter les conditions, notamment l'article qui précise qu'aucun remboursement ne sera effectué au niveau des prestations municipales, hormis les jours de grève, des sorties scolaires connues et de maladie sur présentation d'un justificatif médical durant le mois en cours. Les règlements intérieurs sont disponibles sur le portail citoyen <https://www.espace-citoyens.net/gignac-la-nerthe/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

Autorise la commune à **réaliser et utiliser des photos ou vidéos** sur lesquelles mon enfant fréquentant les activités municipales apparaît pour diffusion :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> sur le Vivournet et le P'tit Vivournet | <input type="checkbox"/> sur le site internet |
| <input type="checkbox"/> sur la page facebook officielle de la ville | <input type="checkbox"/> sur Instagram de la ville |

Autorise la Ville à **véhiculer mon enfant** dans le cadre des activités du centre de loisirs.

Autorise n'autorise pas la collectivité à me faire parvenir des informations concernant les activités municipales ou la facturation par mail.

Autorise mon enfant, sous ma responsabilité, à regagner seul mon domicile à la fin des prestations municipales. (*pour les élémentaires uniquement*)

Atteste l'exactitude des renseignements donnés dans le présent dossier.

Je m'engage à signaler au service population-guichet unique, toutes modifications relatives aux renseignements donnés et/ou à l'état de santé de mon enfant survenant en cours d'année.

Article 441-1 Modifié par Ordonnance n°2000-916 du 19 septembre 2000 - art. 3 (V) JORF 22 septembre 2000 en vigueur le 1er janvier 2002. Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

Fait à Gignac-la-Nerthe, le _____

Signature du représentant 1

Signature du représentant 2

Signature autre responsable légal